

INSTALLATEURS DE SYSTÈMES AJOUTÉS
Analyse de la situation de travail

Volet 1 : Consultation auprès des employeurs

RÉALISATION

Le Comité aviseur en installation de systèmes ajoutés :

Réal Arseneau, Association des Installateurs d'Accessoires de Véhicules (AIAV)

Rod Desnoyers, Conseil Provincial des Comités Paritaires de l'Automobile (CPCPA)

Jacques Fortin, Association des Installateurs d'Accessoires de Véhicules (AIAV)

Pierre-Paul Jodoin, Association des Installateurs d'Accessoires de Véhicules (AIAV)

Maurice Levac, Conseil Provincial des Comités Paritaires de l'Automobile (CPCPA)

Pierre Malouin, Lebeau Vitres d'Autos

Suzanne Mercier, Corporation des Concessionnaires d'Automobiles du Québec (CCAQ)

Coordination

Carolle Larose, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles

Recherche et rédaction

Mireille Lehoux, consultante en formation

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I	INTRODUCTION.....	4
SECTION II	LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION.....	5
2.1	Perspectives de développement relatives au domaine de l'installation de systèmes ajoutés.....	5
2.2	Profil actuel des installateurs de systèmes ajoutés.....	6
2.3	Particularités du travail.....	8
2.4	Perfectionnement professionnel	8
2.5	Besoins anticipés d'une main-d'œuvre spécialisée	10
2.6	Partenariat et formation souhaitée	12
SECTION III	LES CONSTATS.....	15
3.1	Au regard du besoin de formation.....	15
3.2	Au regard du marché de l'emploi.....	15
Annexe I	Méthodologie de la consultation	17
Annexe II	Questionnaire s'adressant aux employeurs	19

SECTION I INTRODUCTION

Une réflexion amorcée au sein du Conseil Provincial des Comités Paritaires de l'Automobile (CPCPA) à l'égard des règlements de qualification de même que les contacts initiés par l'Association des Installateurs d'Accessoires de Véhicules (AIAV) ont amené le Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles à se questionner en priorité sur la fonction d'*Installateur de systèmes ajoutés* et les besoins de formation en découlant. Il s'agit précisément des besoins de formation en installation de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules tels que les systèmes audio, les systèmes de télécommunication, les systèmes de sécurité, les démarreurs à distance, les ordinateurs de bord, etc.

La consultation auprès des employeurs de ce secteur de l'industrie précède les travaux d'analyse de la situation de travail des installateurs de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules¹. Au regard de la fonction *Installateur de systèmes ajoutés*, les buts de cette consultation sont d'évaluer :

- Les tendances de ce segment de l'industrie ;
- L'évolution du travail des installateurs de systèmes ajoutés ;
- Le contexte d'exercice du métier ;
- Les exigences à l'embauche et les difficultés de recrutement ;
- Les perspectives professionnelles dans ce domaine ;
- L'offre de formation.

La consultation s'est tenue du 11 avril au 10 mai 2000 auxquels 45 représentants d'entreprises y ont participé. L'appendice I présente le détail des aspects méthodologiques de l'enquête. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants qui, par leurs renseignements judicieux, ont contribué à tracer un portrait actualisé de l'exercice et des tendances du métier d'installateur de systèmes ajoutés.

¹ Afin d'alléger le texte, les installateurs de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules seront désignés installateurs de systèmes ajoutés.

SECTION II LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

2.1 Perspectives de développement relatives au domaine de l'installation de systèmes ajoutés

Les entreprises ayant participé à notre enquête dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules offrent les services suivants, par ordre décroissant :

Catégories de services d'installation	Nombre d'entreprises offrant ces services
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ	44
DÉMARREURS À DISTANCE	40
SYSTÈMES AUDIO	37
VITRES, TOITS ET SERRURES ÉLECTRIQUES	32
SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION	18
ORDINATEURS DE BORD	8
ORDINATEURS PERSONNELS	3

L'ensemble des entreprises ayant précisé leurs activités effectuent l'installation de systèmes de sécurité. Les installations de démarreurs à distance et de systèmes audio sont offerts par la majorité des entreprises consultées. Outre, les accessoires décrits précédemment, les établissements ont mentionné installer des accessoires de remorquage.

À la question « *Votre entreprise prévoit-elle des changements ou des développements à ces activités dans le domaine de l'installation d'accessoires électriques et électroniques de véhicules?* », vingt-trois d'entre elles ont répondu par l'affirmative. Les principaux facteurs qui favorisent la croissance des activités sont :

- Le développement dans l'installation d'ordinateurs de bord et de systèmes de navigation ;
- L'introduction des nouvelles technologies multimédia, vidéos et DVD ;
- L'évolution constante de l'électronique dans le domaine de l'automobile ;
- Les nouvelles générations de véhicules ;
- L'accroissement de la demande pour l'installation de systèmes ajoutés.

Cinq des huit concessionnaires consultés de même que les deux garages indépendants ne prévoient pas de changements ou de développements quant à leurs activités dans le domaine de l'installation d'accessoires électriques et électroniques de véhicules. Un propriétaire de garage indépendant nous a fait part de ce commentaire :

« Cette portion de service dans l'industrie est quant à moi une chasse gardée, le fait de ne pas avoir de formation dans ce domaine ne favorise pas le début de service possible chez moi. »

En général, les concessionnaires font appel à la sous-traitance auprès des entreprises spécialisées ou franchisées pour effectuer l'installation de systèmes ajoutés. Le volume de travail limité chez les concessionnaires permet difficilement au personnel à l'interne de développer l'expertise dans ce domaine.

2.2 Profil actuel des installateurs de systèmes ajoutés

Au regard des résultats de l'enquête, les deux tiers des installateurs de systèmes ajoutés exercent dans des entreprises comptant entre deux et vingt employés. Vingt-six établissements ont mentionné que leur personnel travaille exclusivement à l'installation d'accessoires de véhicules ce qui représente 110 installateurs sur un total de 230 installateurs à l'emploi des entreprises consultées ; soit près de la moitié des travailleurs exerçant dans ce domaine.

Les autres fonctions effectuées, en plus de l'installation d'accessoires chez certains travailleurs, sont l'une ou l'autre parmi les suivantes :

- L'installation de vitres d'auto ;
- La vente d'accessoires ;
- Le service à la clientèle ;
- La mécanique générale (exclusif chez les concessionnaires) ;
- La préparation des véhicules avant livraison (exclusif chez les concessionnaires).

Trente-sept des quarante-cinq entreprises consultées (82 %) n'anticipent pas de changements dans les tâches exercées par les installateurs de systèmes ajoutés. Cependant, des représentants d'entreprises ont évoqué une charge de travail accrue concernant l'installation d'ordinateurs de bord, l'installation de systèmes de navigation et de systèmes multimédia. On mentionne que pour l'établissement des diagnostics, les facteurs liés à l'électronique seront de plus en plus présents dans le fonctionnement des véhicules.

Les exigences des employeurs lors de l'embauche d'installateurs de systèmes ajoutés reposent, pour dix-huit d'entre eux, sur l'expérience des candidats dans le domaine de l'installation d'accessoires automobiles. L'absence de formation dans ce domaine fait en sorte que les entreprises misent sur les formations ou les connaissances suivantes :

	<i>Nombre d'entreprises</i>	
Formation de base en électricité	8	(tous les types d'entreprises)
Connaissance de la configuration électrique de véhicules	2	(entreprises franchisées)
Formation de base en électronique	8	(entreprises franchisées et spécialisées)
Connaissance générale en automobile	1	(entreprises franchisée)
Diplôme d'études secondaires	7	(tous les types d'entreprises)
DEP en électronique	1	(entreprise spécialisée)
DEP en mécanique	3	(concessionnaires)
DEC en électronique	2	(entreprises spécialisées)

Les qualités personnelles souhaitées chez un installateur de systèmes ajoutés sont la débrouillardise, la disponibilité, la capacité d'apprendre, le souci du détail, la propreté et la qualité du travail effectué.

2.3 Particularités du travail

En fonction de cette enquête, 86 p. cent des employeurs ont mentionné que leur personnel n'était pas syndiqué. La presque totalité des installateurs travaillent à temps plein sur une base hebdomadaire de 40 heures. L'emploi s'effectue le plus souvent de jour. Dix représentants d'entreprises ont mentionné que les activités de travail se poursuivent en soirée, le jeudi et vendredi soir de même que le samedi.

Le salaire d'un installateur qui débute dans le domaine varie de 8,00 \$ à 10,00 \$ l'heure. Les installateurs d'expérience reçoivent un taux horaire variant de 11,00 \$ à 20,00 \$. Au fil des ans, les installateurs peuvent accéder aux postes de chargé de production, de contremaître, de vendeur, de superviseur d'atelier, d'assistant-gérant et de gérant selon le type d'entreprise.

Les périodes d'activités les plus intenses dans le domaine de l'installation d'accessoires de véhicules sont du mois d'avril au mois d'août pour l'installation de systèmes de sécurité sur les véhicules neufs et de novembre à janvier pour l'installation de démarreurs à distance, très populaires au début de l'hiver.

2.4 Perfectionnement professionnel

Chez les entreprises ayant participé à notre enquête, le personnel à l'installation de systèmes ajoutés ayant reçu des formations ou qui possèdent des diplômes, le sont dans les domaines suivants, par ordre décroissant :

	Nombre d'entreprises
Formation reçue par les manufacturiers d'accessoires ou les fournisseurs.	34
Diplôme d'études secondaires	7
Formation en électronique de base	6
Cours de formation en mécanique automobile	5
Cours en électricité et électronique appliquée à l'automobile	4
Formation collégiale	2
Cours de formation liés au programme de DEP en électronique	2
Cours de formation en électricité	2
DEC en électronique	1
Diplôme d'études professionnelles en mécanique	1

Quatorze employeurs ont indiqué que leurs employés n'avaient obtenu aucun diplôme spécifique, cependant ils avaient acquis leur expérience en milieu de travail.

Dans une perspective de perfectionnement en emploi, 82 % des entreprises consultées ont mentionné qu'au cours des trois dernières années, leurs employés avaient suivi des formations dans les domaines suivants :

- systèmes de sécurité
- systèmes audio
- démarreurs à distance
- système de navigation
- électricité automobile
- composantes électroniques
- divers accessoires électriques et électroniques

Ces cours de formation ou ateliers sont le plus souvent offerts par les fournisseurs d'accessoires ou les fabricants de produits. Certains installateurs ont suivi des cours dispensés par un Comité Paritaire de l'Automobile. Enfin, les installateurs sont également entraînés par les collègues expérimentés à l'interne.

2.5 Besoins anticipés d'une main-d'œuvre spécialisée

À la question « *Pour la fonction d'installateur de systèmes ajoutés, avez-vous déjà connu des difficultés de recrutement?* » 71 pour cent des entreprises ont répondu par l'affirmative. Certaines entreprises éprouvent des difficultés de recrutement depuis le début de leurs activités et plusieurs ont signifié des périodes allant de un à cinq ans. On parle d'un manque chronique de ressources spécialisées et qualifiées sur le marché. La majorité des répondants déplorent l'absence de formation adéquate dans le domaine dont l'impact est l'absence de relève et une pénurie permanente de main-d'œuvre compétente.

Voici deux commentaires qui reflètent le contexte :

« Nous sommes malheureusement en recherche constante d'employés. »

Entreprise spécialisée de la Rive-Nord

« Notre domaine est laissé à lui-même ».

Entreprise franchisée de la Rive-Sud

Au total, 27 entreprises sur les 45 consultées prévoient embaucher un ou des installateurs de systèmes ajoutés d'ici les trois prochaines années. Les tableaux de la page suivante présentent les prévisions d'embauche chez ces entreprises.

Nombre de postes suite à du personnel quittant l'entreprise

Postes	Nombre d'entreprises	Nombre total de postes
1 poste	12	12
2 postes	5	10
3 postes	3	9
4 postes et plus	2	8
		39 postes

Nombre de nouveaux postes créés

Postes	Nombre d'entreprises	Nombre total de postes
1 poste	14	14
2 postes	7	14
3 postes	3	9
4 postes et plus	3 (4,4,8)	16
		53 postes

Selon ces données, nous pouvons estimer l'embauche à plus de quatre-vingt-dix installateurs de systèmes ajoutés pour les seuls établissements ayant participé à notre enquête. Les campagnes de prévention du Groupement des Assureurs Automobiles (GAA) portant sur les systèmes de sécurité de véhicules, de même que les facteurs de développement mentionnés à la section 2.1 appuient les prévisions des entreprises dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés de véhicules.

2.6 Partenariat et formation souhaitée

Quant aux possibilités de partenariat avec le milieu scolaire, trente-sept des quarante-cinq entreprises consultées (82 %) ont démontré leur intérêt en ce sens. Les collaborations possibles sont décrites comme suit :

	<i>Nombre d'entreprises</i>
Recevoir un étudiant pour un stage d'apprentissage	37
Accueillir quelques étudiants pour une visite d'entreprise	24
Participer au développement du programme de formation	3
Participer à un don d'équipement	3
Participer à l'enseignement à titre de professeur invité	1

Trois représentants d'entreprises ont signifié leur entière collaboration à toutes activités relatives à la formation dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés. D'autres ont mentionné que le stage d'apprentissage serait considéré comme une possibilité d'embauche pour les élèves.

Les participants à cette consultation ont fait part de leurs suggestions relatives aux aspects de formation à privilégier en installation de systèmes ajoutés, soit :

- Formation axée sur les systèmes électriques et électroniques appliqués à l'automobile ²;
- Interprétation des schémas électriques ;
- Formation sur de nouveaux modèles ;
- Relation directe ou implication d'un système ajouté sur le groupe électronique du véhicule ;

² Cette suggestion a été mentionné par la majorité des participants ayant mentionné des commentaires relatifs à la formation.

- Compréhension des principes électroniques (non seulement dire quoi faire comme le support technique des manufacturiers) ;
- Base théorique pour faire face aux nombreux développements avec application pratique ;
- Formation portant sur l'installation d'ordinateurs de bord ;
- Formation théorique et pratique sur chaque produit installé (ou systèmes ajoutés) ;
- Transmettre le souci du travail bien fait en attribuant autant d'importance aux accessoires qu'aux moteurs ou à la transmission.

Nous présentons quelques citations portant sur la pertinence d'offrir une formation dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés de véhicules :

« Les bureaux chefs de grosses bannières ainsi que les fournisseurs devraient s'impliquer directement car une formation adéquate du personnel en place ainsi que des recrues serait une bonne façon de relever, de plusieurs crans, la qualité du service d'installation ce qui ferait que nous serions mieux perçus sur le marché. »

Entreprise franchisée en Montérégie

« Il est temps que les installateurs puissent avoir une porte pour parfaire leur connaissance et que ce soit reconnu comme métier distinct »

Entreprise franchisée en Montérégie

« Depuis plusieurs années nous essayons de privilégier la qualité aux dépens du prix, question de durabilité et de sécurité mais l'affluence d'incompétents dans le domaine est inimaginable et aucune loi ne régit ce domaine malheureusement. »

Entreprise spécialisée de la région
Mauricie / Bois-Francs.

« Aucune relève dans notre domaine. Souvent cela nous empêche de solliciter de nouveaux clients par manque de main-d'œuvre. »

Entreprise spécialisée de la région de Québec

« Nous avons vraiment besoin de relève dans ce domaine et ce, au niveau scolaire. Bonne initiative. »

Entreprise spécialisée de l’Estrie

« Le problème n’est pas le produit (système ajouté) mais plutôt de l’adapter au véhicule puisque la plupart des installateurs manquent de connaissances en électricité et en électronique de l’automobile. »

Entreprise spécialisée de la région Mauricie / Bois-Francs

SECTION III LES CONSTATS

3.1 Au regard du besoin de formation

- Il se dégage de la consultation un consensus des représentants de l'industrie à l'effet d'un manque de formation dans le milieu scolaire en installation de systèmes ajoutés de véhicules provoquant l'absence de relève et de personnel compétent.
- Outre, la connaissance liée aux systèmes ajoutés de véhicules et à leur installation, la formation nécessite particulièrement l'acquisition de connaissance de base en électronique automobile.
- Une forte proportion des entreprises consultées a démontré leur intérêt à collaborer à titre de partenaire notamment dans les activités de stages d'apprentissage (82 % d'entre elles) et de visites de leur établissement (53 %).

3.2 Au regard du marché de l'emploi

- Les perspectives professionnelles s'annoncent excellentes. Les facteurs qui soutiennent ces prévisions sont, entre autres, l'accroissement de la demande pour l'installation de systèmes multimédia, de systèmes de sécurité et de systèmes de navigation de véhicules par satellites.
- Trente-deux des quarante-cinq entreprises sondées (71 %) sont actuellement confrontées à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en installation de systèmes ajoutés de véhicules. En tenant compte des résultats de notre consultation, vingt-sept entreprises prévoient embaucher près d'une centaine d'installateurs de systèmes ajoutés.

- L'expression de l'intérêt suscité pour une formation de base et du perfectionnement dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés électriques et électroniques de même que les déclarations concernant les intentions d'embauche nous permettent d'affirmer la pertinence d'une formation propre à ce segment de l'industrie des services automobiles.

Nous concluons par un extrait d'un commentaire apporté par un représentant d'entreprise spécialisée de la Rive-Sud :

« Bien que sous-estimé aujourd'hui, ce métier sera très en demande dans les années à venir et il deviendra même essentiel à toute la gestion du service effectué sur des véhicules. »

ANNEXE 1 Méthodologie de la consultation

Cette consultation a été effectuée par questionnaire s'adressant aux entreprises offrant des services d'installation de systèmes ajoutés de véhicules. L'échantillon a été fourni par les membres du Comité aviseur. Afin de favoriser la représentativité de l'univers d'enquête³, l'échantillon a été stratifié en fonction des catégories suivantes :

- concessionnaires automobiles ;
- entreprises spécialisées avec ou sans bannière ;
- entreprises franchisées.

Le questionnaire a fait l'objet d'une validation auprès du Comité aviseur et de représentants du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles. Les employeurs, sélectionnés aléatoirement, ont été rejoints par téléphone afin de leur présenter les objectifs de la consultation et de s'assurer de leurs intérêts à participer à notre enquête. La majorité des personnes contactées a reçu le questionnaire par télécopie. Les questionnaires complétés nous ont été acheminés par le même outil de télécommunication. Quelques représentants d'entreprises ont préféré répondre directement au questionnaire par entrevue téléphonique.

Des cinquante représentants d'entreprises contactées, quarante-cinq ont répondu à notre consultation pour un taux de participation de 90 pour cent. Les entreprises sont réparties selon :

La situation géographique

Les régions administratives	Nombre
Saguenay / Lac-Saint-Jean	1
Québec	2
Mauricie / Bois-Francs	2
Estrie	1
Montréal	16
Laval / Laurentides / Lanaudière	9
Montérégie	14

³ Les garages indépendants n'ont pas été retenus à cause de leur faible activité dans le secteur à l'étude.

Le type d'établissement	Nombre
Concessionnaire	8
Franchisé	19
Spécialisé (avec ou sans bannière)	16
Autre	2

Le nombre d'employés	Nombre
Moins de cinq	15
entre 5 et 10	9
entre 10 et 20	6
entre 20 et 30	7
entre 30 et 50 ⁴	3
50 et plus	5

⁴ Notons que parmi les entreprises de 40 employés et plus, tous sont des concessionnaires à l'exception d'une entreprise spécialisée et d'une entreprise franchisée.

ANNEXE II QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX EMPLOYEURS

ÉTUDE SUR LES BESOINS DE FORMATION DES INSTALLATEURS DE SYSTÈMES AJOUTÉS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES DE VÉHICULES

SECTION I – Renseignements généraux

Votre nom : _____

Votre fonction : _____

Nom de l'entreprise : _____

Nombre total d'employés : _____

Nombre d'employés travaillant à l'installation d'accessoires électriques et électroniques de véhicules : _____

Veillez cocher les principaux services offerts, par votre entreprise, relatifs à l'installation de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules :

- systèmes audio
- systèmes de télécommunication (cellulaires, satellite et navigation)
- systèmes de sécurité (coupe-circuit, systèmes d'alarme)
- démarreurs à distance
- ordinateurs de bord
- ordinateurs personnels
- vitres, toits et serrures électriques
- autres, veuillez préciser _____

Votre entreprise prévoit-elle des changements ou des développements à ces activités dans le domaine de l'installation d'accessoires électriques et électroniques de véhicules ?

Oui Non

Si oui, précisez lesquels (nouveaux marchés, nouvelles responsabilités, nouvelles technologies, nouvelles normes, augmentation de la demande, etc.) ?

N.B. Afin d'alléger le texte de ce questionnaire, les installateurs de systèmes ajoutés électriques et électroniques de véhicules seront désignés installateurs de systèmes ajoutés.

SECTION II – Fonction de travail

1. Est-ce que des membres de votre personnel travaillent exclusivement à l'installation d'accessoires de véhicules ? Oui, veuillez indiquer le nombre _____ Non
2. Si certains membres de votre personnel exercent d'autres fonctions en plus de celle relative à l'installation d'accessoires de véhicules, veuillez indiquer les autres fonctions de ces travailleurs. _____

3. Est-ce que votre entreprise anticipe des changements dans les tâches exercées par les installateurs de systèmes ajoutés ? Oui Non

Si oui, quelles seront, dans un avenir rapproché, leurs nouvelles tâches ?

4. Pour la fonction d'installateur de systèmes ajoutés, avez-vous déjà connu des difficultés de recrutement ? Oui Non

Si oui, depuis combien de temps ? _____ et quelles en sont les causes ? _____

5. Quelles sont vos exigences à l'embauche d'installateurs de systèmes ajoutés (formations, diplômes, qualités personnelles, expériences, etc.) ?

6. Combien d'installateur(s) de systèmes ajoutés prévoyez-vous embaucher d'ici les trois prochaines années ?

➤ **Suite à du personnel quittant l'entreprise**

aucun 1 poste 2 postes 3 postes
4 postes et + , veuillez préciser le nombre _____

➤ **Suite à la création de poste**

aucun 1 poste 2 postes 3 postes
4 postes et + , veuillez préciser le nombre _____

7. Parmi les installateurs de systèmes ajoutés à votre emploi, certains sont-ils :
Syndiqués ? Oui Non
8. Parmi les installateurs de systèmes ajoutés à votre emploi, veuillez indiquer le nombre de
travailleurs occupant un poste à :
_____ temps plein
_____ temps partiel

Si il y a lieu, veuillez indiquer le nombre de vos employés ayant un statut de salarié
saisonnier _____ et veuillez préciser les périodes _____

9. Veuillez cocher les possibilités d'horaire régulier de travail des installateurs de systèmes
ajoutés à votre emploi.

jour soir nuit fin de semaine

Quelle est la moyenne d'heures travaillées par semaine ? _____

10. Quel est le salaire moyen (taux horaire) d'un installateur de systèmes ajoutés ?

- qui débute dans votre entreprise _____
- avec expérience dans votre entreprise _____

11. Au fil des ans, à quels postes peuvent accéder les installateurs de systèmes ajoutés ?
(progression ou cheminement de carrière)

SECTION III – Formation

12. Quels diplômes ou formations possèdent vos installateurs de systèmes ajoutés ?

13. Depuis les trois dernières années, est-ce que certains de vos installateurs de systèmes ajoutés ont suivi des ateliers ou des cours de perfectionnement ? Oui Non

Si oui, combien d'installateurs _____

Veillez indiquer les activités de formation et les organismes (entreprises privées, fournisseurs, établissements publics) ayant offert ce perfectionnement ?

14. Si une formation par le milieu scolaire était mise en place dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés de véhicules, quelles seraient les collaborations possibles avec votre entreprise (visite, stage d'apprentissage, don d'équipement, etc.) ?

15. Veuillez nous mentionner vos suggestions relatives aux aspects de formation à privilégier dans le domaine de l'installation de systèmes ajoutés.

Si vous souhaitez émettre des commentaires sur certains aspects abordés dans ce questionnaire, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Merci de votre collaboration !